

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 25

présenté par

M. Corbière, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 23 par la phrase suivante :

« Le recours à l'action unilatérale et l'évolution récente de la politique américaine participe à un climat de tensions. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rapport annexé présente une vision biaisée de la menace que constitue la réémergence des États puissances. Il paraît dangereux que la France, pour des raisons idéologiques, concentre exclusivement son attention sur la Chine et la Russie, puissances avec lesquelles elle doit dialoguer, et occulte la propension des États-Unis à s'affranchir du droit international, comme lors de l'invasion de l'Irak, ou à entrer dans un processus d'escalade. La récente nomination de l'ancien directeur de la CIA à la tête du Département d'État est aussi un indice de cette problématique disposition à traiter les problèmes par la « manière forte ».